



Espèce protégée

Lézard vivipare

Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)

Liste rouge UICN des reptiles menacés de France métropolitaine (2015) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Zootoca vivipara*)

Réglementation Seul le texte officiel fait foi

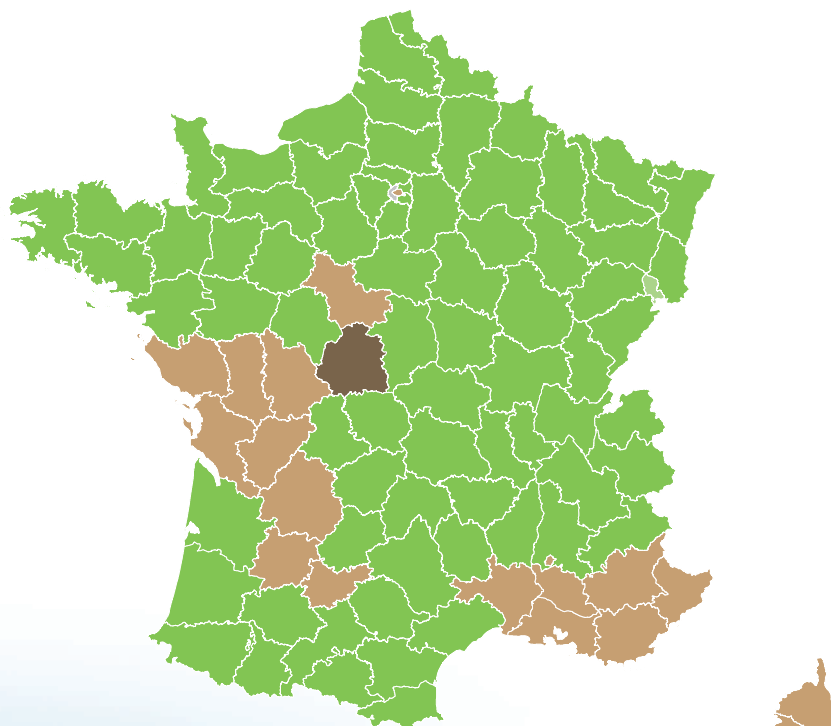
■ Arrêté du 19 novembre 2007 : article 3

L'arrêté concernant le Lézard vivipare interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des œufs et des animaux à tous les stades de développement. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Listes des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017876248>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protégees.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

Habitats

■ Généralités

Le Lézard vivipare fréquente une grande diversité de milieux, généralement des habitats frais ou légèrement humides. On le retrouve ainsi dans les prairies humides, les forêts humides, les landes hygrophiles, les tourbières acides ou encore les formations herbacées du littoral, les abords de ruisseaux ou les marécages.

Le Lézard vivipare est une espèce ectotherme. Ainsi, les périodes d'exposition au soleil occupent une place importante dans la vie de l'espèce. Cependant, il a des besoins thermiques relativement modérés par rapport à d'autres lézards, sa température corporelle idéale étant comprise entre 30 et 32°C.

La dépendance de l'espèce pour les milieux humides est davantage marquée au sud de l'aire de répartition et à basse altitude. Par ailleurs, le Lézard vivipare présente la particularité d'avoir des populations vivipares et d'autres, ovipares. La forme ovipare est localisée à l'extrême sud-ouest de l'aire de répartition (Pyrénées, Pays basque). La forme vivipare est présente sur une très vaste étendue septentrionale. En France, elle est présente dans la plupart des régions. Aucune zone de contact n'est connue entre la forme ovipare et la forme vivipare.

■ Milieux particuliers à l'espèce

Sites de reproduction : l'accouplement a lieu au printemps. On observe des naissances deux à trois fois par an, mais souvent une seule en montagne, et jusqu'à six pontes dans les parties les plus chaudes de son aire de répartition. Pour la forme ovipare, la ponte est constituée de deux à dix œufs (souvent environ six), elle est déposée dans un trou creusé dans le sol meuble ou sous une pierre, là où la couverture végétale est faible ou nulle.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

Aire de repos : il s'agit principalement de fissures et cavités entre des pierres, mais aussi dans des tas de bois ou dans des souches, des trous de micromammifères ou des fentes dans le sol servant comme abris pour la nuit, les périodes de mauvais temps, d'hivernage et de sites de ponte adéquats.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

Alimentation : le Lézard vivipare adulte consomme toutes sortes de petits arthropodes terrestres. Le régime alimentaire des juvéniles est nettement moins diversifié que celui des adultes.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

| Code CORINE | Intitulé CORINE | Code EUNIS | Intitulé EUNIS |
|-------------|---|------------|---|
| 22.3 | Communautés amphibies | C3.5 | Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère |
| 54 | Bas-marais, tourbières de transition et sources | D2 | Tourbières de vallées, bas-marais et tourbières de transition |
| 37 | Prairies humides et mégaphorbiaies | E3 | Prairies humides et prairies humides saisonnières |
| - | - | G1.1 | Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominances d'Alnus, Populus ou Salix |
| - | - | G1.2 | Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes |
| - | - | G3.E | Forêts de conifères tourbeuses némorales |

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : le domaine vital d'un individu de Lézard vivipare est généralement considéré comme une zone de 20 à 30 mètres de diamètre maximum.

Déplacements : de nombreuses études portant sur la dispersion juvénile du Lézard vivipare montrent que des individus s'éloignant d'une distance supérieure au diamètre du domaine vital (30 m) sont des individus dispersants. Des cas de dispersions exceptionnelles pouvant atteindre 200 à 300 mètres, voire plus, ont cependant été observés.

Obstacles : l'espèce est très sensible à la connectivité du paysage. Ainsi, en contexte fragmenté, deux périodes de dispersion natales sont observées contre une seule en contexte connecté. Cette deuxième période de dispersion semble correspondre à un « forçage » des individus à disperser alors que ceux-ci seraient restés philopatriques en contexte non fragmenté.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

| | JAN | FEV | MAR | AVR | MAI | JUI | JUIL | AOU | SEP | OCT | NOV | DEC |
|---------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|-----|-----|-----|
| Reproduction | | | | | | | | | | | | |
| Aire de repos | | | | | | | | | | | | |
| Alimentation | | | | | | | | | | | | |

période d'activité principale période d'activité secondaire

Méthodes de détection

Le Lézard vivipare est une espèce principalement diurne, que l'on peut observer se chauffant le long de lisières bien exposées, sur des rochers, des souches, etc. Bien que très discret, on peut également l'observer au cours de ses déplacements. Inquiet, il n'hésite pas à se réfugier dans l'eau.

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/79278

■ Autres fiches et sources d'information

- Synthèse bibliographique sur les traits de vie du Lézard vivipare relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. 2012
http://inpn.mnhn.fr/fiches/Espece/TVB/131219_lezard_vivipare_avril2012.pdf

- Page internet de la Société herpétologique de France pour le suivi des populations de reptiles.
<http://lashf.fr/Programmes/ProtocolesPOP/POPReptile>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]
<http://www.iucnredlist.org/details/61741/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Orvet fragile, *Anguis fragilis* Linnaeus, 1758
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/77490

- Vipère péliade, *Vipera berus* (Linnaeus, 1758)
http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/78141

Bibliographie consultée

Bleu, J., Galliard, J.-F.L., Fitze, P.S., Meylan, S., Clobert, J., Massot, M., 2013. Reproductive allocation strategies: a long-term study on proximate factors and temporal adjustments in a viviparous lizard. *Oecologia* 171, 141–151.

Lescure, J. & de Massary, J.-C. (coords), 2012. Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272p.

Vacher, J.-P., Geniez, M., 2010. Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Parthénope). 600p.

Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

■ Rédaction

Legros Benoît – MNHN, Service du patrimoine naturel
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

De Massary Jean-Christophe – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Citation proposée

Legros B., Puissauve R. & De Massary J.-C. 2015.
Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Lézard vivipare, *Zootoca vivipara* (Lichtenstein, 1823). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Rault Pierre-Alexis